

**SOCIÉTÉ AFRICAINE DE PLANTATIONS D'HÉVÉAS
(SAPH), S.A.**

Abidjan Treichville - Zone portuaire - Rue des Galions, Immeuble EX SIT
01 BP 1 322
Abidjan 01
Côte d'Ivoire

Attestation des Commissaires aux Comptes sur le
tableau d'activités et de résultat et le rapport d'activité
semestriel

Période allant du 1er janvier au 30 juin 2020

MAZARS COTE D'IVOIRE

PRICewaterhouseCOOPERS

**Attestation des Commissaires aux Comptes sur
le tableau d'activités et de résultat et
le rapport d'activité semestriel au 30 juin 2020**

**(Article 849 de l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés
Commerciales et du GIE)**

Mesdames, Messieurs les Actionnaires

1. INTRODUCTION

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de votre société et en application des dispositions prévues à l'article 849 de l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du Groupement d'Intérêt Économique, nous avons effectué l'examen limité du tableau d'activités et de résultat et du rapport d'activité semestriel de la Société Africaine de Plantation d'Hévéas (SAPH) S.A, couvrant la période du 1er janvier au 30 juin 2020, tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation du tableau d'activités et de résultat et du rapport semestriel conformément aux dispositions des articles 850 et 851 de l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE. Les comptes ont été tenus selon le SYSCOHADA révisé.

Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ce tableau d'activités et le résultat de ce rapport semestriel sur la base de notre examen limité.

2. ÉTENDUE DE L'EXAMEN LIMITE

Nous avons effectué notre examen limité selon la Norme ISRE 2410 "Examen limité d'informations financières intermédiaires effectué par l'auditeur indépendant de l'entité". Un examen limité du tableau d'activités et de résultat et du rapport semestriel consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les Normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

3. CONCLUSION

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que le tableau d'activités et de résultat et le rapport semestriel ci-joints ne donnent pas, dans tous leurs aspects significatifs, des informations sincères et n'ont pas été établis conformément aux dispositions des articles 850 et 851 de l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE

Abidjan, le 27 octobre 2020

MAZARS Côte d'Ivoire

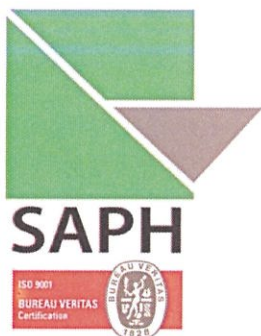


Zana Koné
Expert-Comptable Diplômé
Associé

PRICEWATERHOUSECOOPERS



Souleymane Soro
Expert-Comptable Diplômé
Associé



Société Anonyme avec conseil d'administration au capital de 14.593.620.855 FCFA

Siège social : Abidjan Côte d'Ivoire – Treichville, Rue des Galions – BP 1322 Abidjan 01

RAPPORT D'ACTIVITE DU PREMIER SEMESTRE 2020

Indicateurs en millions XOF	juin-20	juin-19	déc.-19	Variation Juin 20 - Juin 19	
				Valeur	%
Chiffre d'affaires	76 282	64 361	143 735	11 921	19%
Résultat d'exploitation	3 622	1 353	7 525	2 270	168%
Résultat financier	-1 272	-1 268	-2 560	-4	0%
Résultat des activités ordinaires	2 351	85	4 964	2 266	2670%
Impôt sur le résultat	-576	-35	-508	-541	-1546%
Résultat net	1 728	-851	3 375	2 579	303%
Ratio RN/CA*	2%	-1%	2%		

*RN = Résultat net CA = Chiffre d'affaires

Le premier semestre 2020 est marqué par la pandémie mondiale au Covid-19 qui a entraîné le ralentissement des activités industrielles mondiales. Ce ralentissement s'est traduit par un effondrement des cours du caoutchouc sur le marché international sur le 2^e trimestre.

Le cours moyen du caoutchouc se dégrade de 13% par rapport à 2019 avec 1,2224 dollars le kilogramme en juin 2020 contre 1,4060 dollars le kilogramme en décembre 2019. Comparé au premier semestre 2019, la baisse du SICOM 20 moyen est de 16%, passant de 1,4533 dollars le kilogramme en juin 2019 à 1,2224 dollars le kilogramme en juin 2020.

Le chiffre d'affaires à fin juin 2020 est de XOF 76.282 millions, soit une progression de XOF 11.921 millions comparé à celui de juin 2019. Cette variation est la conséquence de la hausse des volumes vendus au cours de ce semestre (16.029 tonnes par rapport à juin 2019). Malgré la baisse des cours, le prix moyen de vente du semestre a été impacté positivement par les bons niveaux du début d'année, et par le décalage entre le cours SICOM et le prix de vente.

Le résultat d'exploitation, le résultat des activités ordinaires et le résultat net de ce semestre s'améliorent respectivement de XOF 2.270 millions, XOF 2.266 millions et XOF 2.579 millions.

Les nouvelles du marché paraissent rassurantes sur le second semestre de l'année, avec une récupération des niveaux de ventes, mais des cours encore bas, qui impacteront le résultat. Toutefois, la résurgence de l'épidémie du covid-19 avec des foyers de contamination en Europe et en Amérique conduit à observer une attitude prudente sur les projections à fin d'année.

Ce rapport d'activité a fait l'objet d'une attestation délivrée par les Commissaires aux Comptes au terme d'un examen limité des comptes au 30 juin 2020.